



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Pharmaciens

Question écrite n° 48654

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire de nouveau l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur l'attitude de certains pharmaciens, comme ceux de Salleboeuf (Gironde), qui refusent de délivrer des préservatifs, des stérilets et des contraceptifs. Dans la réponse que son prédécesseur lui avait apportée le 26 juin 1995, il était indiqué que les dispositions en vigueur mentionnaient comme obligation à tout pharmacien de délivrer ces produits. Malgré un jugement et les procédures engagées, ces pharmaciens refusent de respecter la loi. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour que d'une part, la loi soit respectée et d'autre part, soient assurées la santé publique, notamment en matière de prévention du sida, et l'utilisation par les couples qui le désirent des moyens contraceptifs de leur choix.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48654

Rubrique : Pharmacie

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 915